



CSAPE

Collectif des Syndicats et Associations Professionnels Européens

Secrétaire général Tel : 33 (0)6 12 55 63 20 – Directeur juridique Tel : 33 (0)6 79 61 44 22

Nous contacter : csape.sg@hotmail.com - site : www.csape.international

Le 21 avril 2021 – lettre ouverte du Collectif

ALERTE

CONCERNANT DE NOUVELLES MESURES LIBERTICITES ET DELETERES EN PREPARATION

- **Suivie d'une lettre ouverte au Conseil Supérieur de la Magistrature et au Syndicat de la Magistrature qui doivent enfin se réveiller pour intervenir réellement « au nom du peuple » et rétablir l'Etat de droit dans le respect de la Constitution.**
- **Suivie d'une lettre ouverte aux ambassades des pays de l'union européenne.**

Depuis plusieurs années, les populations subissent des mesures liberticides dégradantes et l'inoculation de produits expérimentaux de l'ingénierie pharmaceutique improprement qualifiés de « vaccins » aux sens médical et légal. Les organisations, tant sanitaire que politique et technocratique, qui ont participé activement à ces dérives constituant des atteintes aux personnes entendent aujourd'hui s'imposer à l'humanité entière en modèle de bienfaisance !

Le CSAPE a mené des investigations et rassemblé plus de 370 preuves versées dans une plainte déposée devant la Cour pénale internationale pour une demande d'ouverture d'enquête pour crimes contre l'humanité, enregistrée sous la référence OTP-CR-271/21. Cette plainte a été rejointe par plusieurs avocats de différents pays et des scientifiques de renommée mondiale. Tous les éléments sont consultables sur le site www.csape.international

CRISE(S) ARTIFICIELLE(S) – OPPORTUNITE D'UN NOUVEAU TRAITE POUR LIMITER LA SOUVERAINETE DES ETATS – CONTRÔLE PAR DES INTERÊTS PRIVES – ORGANE INFLUENCEUR QUI AGIT ILLEGITIMEMENT DERRIERE L'OMS...

Ce qui est remis en cause ici ne critique nullement l'intérêt évident de toute disposition favorable à la santé publique, mais dénonce le clivage pervers et peu transparent par lequel s'articule la mise en place d'un processus présumé de progrès dont nous avons pu avoir quelques aperçus sur les conséquences gravissimes ces dernières années.

L'utilité d'une action par rapport à ce sujet ne réside donc pas dans une quelconque réponse à formuler dans un questionnaire de consultation mais bien et impérativement à extraire ce sujet du contexte de corruption généralisée.

AVIS AUX POPULATIONS, notamment européennes, sous contrainte d'une servilité organisée par une institution politique dont les « décisionnaires » non élus et non représentatifs sont quasiment tous en conflits d'intérêts, dans la prise illégale d'intérêts pour certains, par corruption passive ou délibérée, et, dont les parlementaires élus n'assument pas leurs prérogatives de défense des intérêts de leur peuple pour des raisons tout aussi obscures !

La collusion évidente entre les institutions européennes, les ingérences étrangères et groupes de pression d'intérêts privés associés à l'orgueil médical des apprentis sorciers qui sont autant criminels que leurs commanditaires financiers, constitue un grave danger liberticide par le contrôle de masse et menace l'humain par des atteintes à son intégrité physique et morale.

Pendant que la propagande de guerre – et non en faveur de la paix !!! - occupe les esprits dans le même contexte de collusion et de corruption, s'opère subrepticement la mise en œuvre de ces nouvelles oppressions idéologiques en agissant simultanément sur :

- * l'effacement de la Constitution des Etats-Nations au profit d'une constitution européenne qui présenterait, en l'état actuel des faits, toutes les caractéristiques d'un système totalitaire.

- * l'approbation d'un statut spécial accordé à l'OMS, dictature mondiale sanitaire pour une prétendue santé publique à laquelle tous les gouvernements devraient se soumettre.

- * le couplage des deux premières intentions facilitant l'imposition de l'identité numérique et par cette technique attentatoire aux libertés et aux consentements libres et éclairés, l'obligation d'obéissance et de soumission à toute expérimentation sur des êtres humains.

Nous avons pu voir évoluer les prémices de ce programme avec le déroulement planifié de la prétendue pandémie Covid-19.

L'avenir n'est guère plus serein :

Kla.tv (entre autres) : [HEXA X 6G](#) (1)

1- Le prétexte insidieux :

En mai 2022, la 75e Assemblée mondiale de la santé a lancé un processus [...] d'amendements au RSI à travers un groupe de travail des États membres de l'OMS, [qui] devrait durer jusqu'en mai 2024.

L'idée est de renforcer le RSI en se basant sur les leçons de l'épidémie de COVID-19, pour être prêt à mieux réagir à la prochaine urgence de santé publique de portée internationale (PHEIC)...

Le RSI s'applique à tous les événements susceptibles de constituer une PHEIC, qu'ils impliquent des agents biologiques, chimiques, des rayons ionisants, d'origine naturelle, involontaire (p. ex accident de laboratoire) ou délibérée.

A noter :

Le Règlement sanitaire international (connu sous le nom de RSI (2005), pour l'année de sa dernière révision) est un instrument international juridiquement contraignant vis-à-vis duquel 196 États Parties, dont l'ensemble des 194 États Membres de l'OMS, se sont engagés.

Si on ne peut nier l'intérêt des intentions d'un tel programme dès lors qu'il relève d'une impérative transparence de mise en œuvre, en revanche il y a lieu d'examiner dans quel contexte s'exerce l'autorité concernant l'application du règlement (RSI) par le biais d'une Organisation Mondiale de la Santé avec la complicité de gouvernants et d'institutions soumis aux pressions d'officines illégitimes qui n'œuvrent pas exactement dans l'intérêt du bien commun. « *Renforcer le RSI en se basant sur les leçons de l'épidémie de Covid-19* » est une idée qui relève de l'hypocrisie la plus perfide. On a pu voir et subir le déroulement de l'escroquerie Covid qui n'avait d'autre finalité que d'imposer par la terreur les injections de produits expérimentaux sur les populations cobayes, ce qui a grassement enrichi l'industrie pharmaceutique et ses tenants financiers sans aucun scrupule pour les actes criminels commis, outre une certaine redistribution de remerciement aux politiciens et technocrates corrompus.

Les faits gravissimes auxquels nous sommes confrontés démontrent à quel point la « santé » vue par l'oligarchie n'est rien d'autre qu'une monstrueuse affaire, à la fois de business et d'eugénisme, avec toutes les compromissions possibles et la prétendue science qui s'y exerce à l'évidence sans conscience relève de l'abus de confiance, de l'escroquerie, tant les méandres des conflits d'intérêts en définissent les objectifs et les lignes de conduites à suivre.

L'« industrie scientifique » qui devrait être compatible avec le RSI selon le pilotage par l'OMS s'oppose au principe d'une médecine au service de la santé publique.

La phrase suivante laisse perplexe, « *Le RSI s'applique à tous les événements susceptibles de constituer une PHEIC, qu'ils impliquent des agents biologiques, chimiques, des rayons ionisants, d'origine naturelle, involontaire (p. ex accident de laboratoire) ou délibérée.* », dans la mesure où tout ce qui y est cité est le fait de fabrication nuisible par l'homme, qu'il n'existe pas un règlement du principe de précaution sanitaire et que ce sont les mêmes qui financent à la fois les événements susceptibles de constituer une PHEIC et les expérimentations sanitaires prétendument nécessaires à la protection de la santé !?! Il est en outre fait référence aux « accidents de laboratoires » dans lesquels sont fabriquées les [armes biologiques](#) en violation de la convention des Nations Unies sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. (2)

2- Le narratif fallacieux :

La feuille de route de la recherche sur le site WORLD HEALTH ORGANIZATION (Organisation mondiale de la santé) - COVID-19 Urgence de santé publique de portée internationale (PHEIC) Forum mondial sur la recherche et l'innovation - entend exprimer un postulat qui ne repose sur aucun fondement sérieux tant, en ce sens que dès le début de l'exposé, l'argumentaire développé témoigne de la continuité de la manipulation et du mensonge opérés à l'occasion de la prétendue pandémie codifiée Covid-19 ; prétexte ayant abouti à une dictature sanitaire mondiale avec sa cohorte de mesures liberticides et criminelles :

« Aperçu

Au cours des six premières semaines de la nouvelle décennie, le nouveau coronavirus, connu sous le nom de COVID-19, s'est propagé de la République populaire de Chine à 20 autres pays.

Le 30 janvier 2020, suite aux recommandations du Comité d'urgence, le directeur général de l'OMS a déclaré que l'épidémie constituait une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI).

Face à l'urgence de cette épidémie, la communauté internationale se mobilise pour trouver les moyens d'accélérer considérablement le développement des interventions. Le Plan R&D de l'OMS est une stratégie mondiale et un plan de préparation qui permet l'activation rapide des activités de R&D pendant les épidémies. Son objectif est d'accélérer la disponibilité de tests, de vaccins et de médicaments efficaces pouvant être utilisés pour sauver des vies et éviter une crise à grande échelle.

Des experts mondiaux sur le COVID-19 se sont réunis au siège de l'Organisation mondiale de la santé à Genève les 11 et 12 février 2020 pour évaluer le niveau actuel des connaissances sur le nouveau virus, se mettre d'accord sur des questions de recherche cruciales auxquelles il faut répondre de toute urgence et sur les moyens de travailler ensemble pour accélérer et financer des recherches prioritaires qui peuvent contribuer à freiner cette épidémie et à se préparer à de futures épidémies.

L'impératif mondial pour la communauté de recherche est de maintenir une plate-forme de discussion de haut niveau qui permette un consensus sur les orientations stratégiques, nourrisse les collaborations scientifiques et soutienne une recherche optimale et rapide pour combler des lacunes cruciales, sans duplication des efforts.

(....) » (3)

Appel au réveil international : **L'OMS prépare un coup sournois dans 194 pays !** (4)

3- Comment faire confiance à une organisation qui s'imposera à tous les Etats, dont :

- le directeur général (de l'OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, fait l'objet de plaintes pour crimes contre l'humanité, enregistrées à la Cour pénale internationale (CPI) ;

- le directeur général a modifié les références statistiques déterminant une pandémie par suite de financement privé ;

La Fondation Bill et Melinda Gates est le [deuxième plus important contributeur](#), directement et par divers relais, au budget biennal de l'OMS, et s'apprête à passer premier après le gel des financements américains. Elle est par ailleurs, devant les Etats-Unis, le principal financeur de l'alliance GAVI, l'Alliance pour les vaccins. (Journal le monde, vérification du 24 juin 2020) (5).

- le directeur général a participé à la fraude remettant en cause l'efficacité de traitements comme moyens de premiers soins, dont notamment l'*hydroxychloroquine* et de l'*ivermectine* ;

- Agnès Buzyn, est chargée des questions multilatérales à l'OMS depuis le 5 janvier 2021, alors qu'ex ministre des Solidarités et de la Santé au sein du [premier](#) et du [second gouvernement Édouard Philippe](#) elle a pris étonnamment des mesures juste avant la déclaration de pandémie Covid, par arrêté du 13 janvier 2020 du directeur général de la santé Jérôme Salomon, agissant en délégation de la ministre, visant à classer l'*hydroxychloroquine* « sur la liste II des substances vénéneuses » ; (6)

- le financement est, pour la plus grande part, assuré par des intérêts privés (voir ci-dessus); des intérêts privés décident du destin de l'humanité !?!

- les scientifiques sont en conflits d'intérêts, à la botte des laboratoires, ces derniers étant la première cause de corruption dans le monde ;

- contextuellement, de fait, le prétexte de protéger les populations de la propagation internationale de maladies à partir de virus n'a plus rien de commun avec une réelle politique de santé publique dès lors que ces virus sont des fabrications humaines, des armes biologiques, chimères dénommées insidieusement « gain de fonction ».

- les manipulations génétiques font l'objet de programmes expérimentaux autorisés par les Etats et institutions soumis à BIG FINANCE, BIG PHARMA, BIG DATA... Outre le fait essentiel que les représentants de l'Etat français entendent que la France soit « leader » dans ce domaine !?!

- les pandémies sont programmées selon le cartel précité (Event 201...) ; dans la révision du règlement sanitaire international, la notion de pandémie n'apparaît pas définie !? Quel contrôle les populations peuvent-elles exercer sur les mesures illimitées et arbitraires que peut prendre le directeur général de l'OMS ?

- des lois iniques sont votées afin de soumettre les populations à ces mesures arbitraires et en violation du consentement libre et éclairé !

- les relais propagandistes de cette confiance à une telle organisation sont contrôlés par des individus corrompus au sein d'une conjuration d'un grand nombre d'Etats, eux-mêmes infiltrés par des officines illégitimes et maffieuses...

4- Les discours inutiles et fuyants :

Alors que toutes les preuves concourent désormais à démontrer la monstrueuse escroquerie, les médias soumis au pouvoir, rejoints par certains réseaux ou médias, qui se qualifient prétendument lanceurs d'alertes ou indépendants, entendent, encore à ce jour, palabrer à propos de la gestion de la « crise Covid », évoquer des doutes relevant de prises de décisions hasardeuses ou d'incertitudes censément liées à des controverses scientifiques, comme s'il s'agissait de plaider la clémence pour les personnes incriminées !

Ces langues de bois participent d'une opposition contrôlée à l'éclosion de la vérité, alimentent la doxa et nourrissent, en faisant leurs choux gras du drame humain, le terrorisme d'Etat.

De même, l'affaire des SMS de Von der Leyen ne saurait nullement influencer sur la position à adopter en matière de dénonciation de la corruption en bandes organisées au sein d'une gouvernance en infraction avec les propres règles applicables aux personnels des institutions européennes. (7)

Il convient de ne pas s'égarer dans d'illusoires débats, superfétatoires, quand la réalité criante de la fraude à la pandémie Covid incite à se concentrer sur la dénonciation des crimes commis contre l'humanité, dont les expérimentations sur des êtres humains. (8) (9) (10)

Les intentions actuelles du programme de mise en œuvre d'une dictature sanitaire par le biais d'une OMS, sous contrôle et dépendante d'affaires financières et commerciales, sans rapport avec l'intérêt général, sont évidentes dans la mesure où elles ne feront que perpétuer les crimes contre l'humanité. (12).

Il est grand temps de mettre un terme à l'ensemble de ces dérives criminelles en s'opposant sans délais au programme de continuité de ces mêmes nouvelles dérives et en activant une procédure de jugement de tous les participants à ces mesures criminelles.

5- L'inertie judiciaire :

Les très nombreuses incohérences et contradictions probantes que soulève la « pandémie COVID 19 » (entre autres exactions...) démontrent à quel point les populations ont été délibérément victimes de sidération, otages d'un plan délibérément mafieux dont l'objectif est une prise du contrôle de l'humanité par une minorité de « puissants » sans foi ni loi.

Dans divers Etats américains et quelques autres pays dans le monde, des commissions d'enquêtes ont vu le jour.

Le Sénateur Ron JOHNSON met en garde les populations endormies contre le Cartel du Covid : « *Nous empruntons une voie très dangereuse, planifiée par un groupe de personnes voulant prendre le contrôle total de nos vies (...)* » (11)

Curieusement, la France ne connaît pas le même engouement pour faire éclater la vérité autrement que par la manifestation de quelques éléments perspicaces catalogués « complotistes » à défaut d'arguments opposables plus sérieux par les subventionnés du narratif officiel !

Apparemment, la qualification de « Grande muette » attribuée à l'armée conviendrait mieux à l'institution judiciaire, tant son rôle qui consiste à agir dans l'intérêt du peuple est insignifiant ! Par son silence assourdissant, quand elle ne rend pas quelques décisions contestables, nous pouvons légitimement penser qu'elle sert d'autres intérêts !

« *Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* », écrivait La Fontaine dans "Les Animaux malades de la peste". **Au sortir de la pandémie cette maxime tombe à pic !** » rappelle Adriana Minchella, rédactrice en chef du MemberShip by TourMaG.com.

L'institution judiciaire n'incite guère à la confiance tant le détournement, voire la violation des lois et règles de droit constituent une pratique constante, outre le piétinement récurrent de la Constitution. Il suffirait pourtant d'une manifestation courageuse en bonne conscience pour rétablir un début de retour à la confiance.

A l'inverse, la population a désormais compris qu'elle n'a plus rien à attendre du monde politique et tant que les castes et lesdits politiciens seront au-dessus des lois, évoluant dans l'entre soi, le manque de transparence persistant, aucun retour à la confiance n'est envisageable.

A ce stade du contexte de corruption en bandes organisées aux conséquences éminemment criminelles que la population subie, l'heure n'est plus aux dépôts de plaintes qui opposent population à l'institution judiciaire mais à l'obligation d'un rapprochement de la population d'une institution judiciaire qui doit retrouver ses lettres de noblesse.

Mesdames et Messieurs les magistrats, réveillez-vous et la population vous soutiendra. Ne laissez pas s'instaurer une dictature sanitaire au sein d'une organisation politique totalitaire dans la continuité d'un exercice criminel qui s'est ouvertement pratiqué plus particulièrement ces quatre dernières années. A défaut d'examiner les nombreuses plaintes en cours appuyées par des faits en s'extrayant du seul narratif gouvernemental imposé et des lois iniques qui servent uniquement à protéger la délinquance en col blanc, vous participez à prendre position contre le peuple en substituant à la nécessité de justice une complicité criminelle.

C'est à partir de ce constat, par la prise de conscience évolutive du nombre, que la peur va changer de camp. Les « dirigeants » voyous sont en alerte par la profusion de mesures liberticides qui se succèdent de façon accélérée. Ils espèrent que les lois liberticides leur permettront d'échapper à la justice des Hommes !

Mesdames et Messieurs les chefs d'Etats, les magistrats, nous vous appelons à faire preuve de dignité, au nom de votre propre famille, de vos enfants et petits-enfants, et, en tant que garants, obligés par vocation, des libertés et droits fondamentaux pour tout être humain.

NON A UN CONCEPT TOTALITAIRE DE LA SANTE REGULE PAR DES INTERÊTS PRIVES ASSOCIES A DES APPRENTIS SORCIERS

Œuvrons pour un retour à l'intelligence collective et agissons ensemble pour faire cesser ces crimes contre l'humanité.

6- En conséquence :

Sauf à perpétuer,

LA VIOLATION DES LIBERTES – LA VIOLATION DES DROITS FONDAMENTAUX – LA VIOLATION DE L'INVOLABILITÉ DU DOMICILE – LA VIOLATION DU DROIT A L'AUTONOMIE PERSONNELLE – LES CRIMES CONTRE L'HUMANITE – L'ATTEINTE A LA DIGNITE HUMAINE – LA SERVITUDE – LE GENOCIDE

Droits inaliénables et imprescriptibles

Ne peuvent être acceptés,

- * la substitution d'une constitution européenne liberticide à la Constitution nationale ;**
- * la soumission des Etats-Nations à l'association de l'Organisation Mondiale de la Santé pilotée par des intérêts privés et des criminels, et ce, quel que soit le texte définitif adopté du Règlement Sanitaire International ;**
- * la mise en œuvre d'un dispositif d'identité numérique conduisant à l'obligation d'obéissance à des déclarations incontrôlées de « pandémies » ayant pour corollaire une soumission, de fait, à toute expérimentation criminelle sur des êtres humains.**

Telle est l'expression de nombre de mouvements citoyens qui s'associent pour sauvegarder la souveraineté des populations à décider par elles-mêmes de la meilleure gestion de la Cité, selon le principe démocratique tant ressassé par tous ceux qui le théorisent alors qu'ils le piétinent dans les faits.

Traité, OMS et officines privées (12) (13) (14) (15) (16) (17) (18)

- (1) www.kla.tv/13688
- (2) <https://disarmament.unoda.org/fr/amd/armes-biologiques/#:~:text=La%20Convention%20sur%20les%20armes,vigueur%20le%2026%20mars%201975.>
- (3) [https://www.who.int/publications/m/item/covid-19-public-health-emergency-of-international-concern-\(pheic\)-global-research-and-innovation-forum](https://www.who.int/publications/m/item/covid-19-public-health-emergency-of-international-concern-(pheic)-global-research-and-innovation-forum)
- (4) <http://www.kla.tv/28740>
- (5) <https://open.who.int/2018-19/contributors/contributor>
- (6) https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id= wPN1dBFp53gtgKz4bdzIXxyq2uN_TKeBRRXw8U00MM=
- (7) <https://drive.proton.me/urls/W4MKMF56TG#qVbCXZC7DtDZ>
- (8) <https://drive.proton.me/urls/04T82Y2SFR#6IZhGAIrk1rB>
- (9) <https://drive.proton.me/urls/10PK4Y0G1W#4S3GiA8D2J2V>
- (10) <https://csape.eu/Actions/CrimesCintrelHumanite/DossierPreuves/>
- (11) https://app-eu.readspeaker.com/cgi-bin/rsent?customerid=4585&lang=fr_fr&readid=article&url=https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/explosif-selon-le-senateur-ron-249998
- (12) <https://bam.news/conferences-debats/oms-dangers-du-traite-pandemies>
- (13) Texte de la convention, de l'accord ou d'un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies (« CA+ de l'OMS ») rédigé par le Bureau https://apps.who.int/gb/inb/pdf_files/inb5/A_INB5_6-fr.pdf
- (14) LES AMENDEMENTS AU RSI EN DISCUSSION (version de février 2023) : https://apps.who.int/gb/wgihhr/pdf_files/wgihhr1/WGIHR_Compilation-fr.pdf
Dont voici le dernier rapport : https://apps.who.int/gb/wgihhr/pdf_files/wgihhr2/A_WGIHR2_5-fr.pdf?sfvrsn=4b549603_12
- (15) OMS – Engagement des Etats Membres de l'OMS à reprendre les négociations dans le but de parachever le premier accord mondial sur les pandémies (communiqué de presse OMS du 28 mars 2024) : <https://www.who.int/fr/news/item/28-03-2024-who-member-states-agree-to-resume-negotiations-aimed-at-finalizing-the-world-s-first-pandemic-agreement>
- (16) LE NOUVEAU TRAITE DE L'OMS SUR LES PANDEMIES – Projet révisé de texte de l'Accord de l'OMS sur les pandémies (dernière version au 13 mars 2024) : https://apps.who.int/gb/inb/pdf_files/inb9/A_inb9_3-fr.pdf
- (17) TF1 (2010) - Corinne LALO : Les mensonges de l'OMS <https://www.youtube.com/watch?v=GfB-uQAAiU>
- (18) ARTE – L'OMS dans les griffes des lobbyistes <https://mrmondialisation.org/loms-dans-les-griffes-des-lobbyistes/>
<https://www.youtube.com/watch?v=N-mL9gX9gws>

Rappel des fondements juridiques applicables sur lesquels s'appuie le présent document :

LE DROIT INTERNATIONAL EN VIGUEUR

- Vu le Traité de Versailles du 28 juin 1919 ;
- Vu l'article 6c et 7 du Statut du tribunal de Nuremberg ;
- Vu la 73ème ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES ;
- Vu la CDI de 1996 ;
- Vu la Déclaration Universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme ART. 5, 6 § 1. 2. 3, 7, 9 ;
- Vu la Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine, signée à Oviedo le 4 avril 1997 ART. 2 ;
- Vu le Code de Nuremberg notamment en son article 1 et 2;
- Vu la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de l'UNICEF en ses articles 28, 29, 32, 37 ;
- Vu la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dans ses articles : 3, 5, 9, 12, 13, 17, 18, 20, 26, 27, 28, 30;
- Vu le HCDH | Pacte international relatif aux droits civils et politiques dans ses articles: 7, 8 ;
- Vu la CESDHLF ;
- Vu le règlement n° 698/2019 UE, du 5.9

LA LEGISLATION NATIONALE EN MATIERES PENALE ET DE SANTE PUBLIQUE

A l'époque des faits incriminés, à laquelle il convient de se reporter

Pour le CSAPE
Vu, le Secrétaire général,
Patrice LEPILLER

DIFFUSION :

* Information de la population

* Conseil Supérieur de la Magistrature
21 Bd Haussmann, 75009 Paris

* Syndicat de la magistrature
91, rue de Charenton, 75012 Paris
contact@syndicat-magistrature.org

* Ambassades des 27 pays de l'union européenne
(Dont version en langue anglaise)